

Livret du **Fleurissement**

2019



Villes et Villages Fleuris

LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE



Ville de
MIONS

Sommaire



Édito	p.3
1 * La démarche de valorisation.....	p.5
2 * Animation et promotion de la démarche	p.7
3 * Patrimoine végétal et fleurissement	p.12
4 * Gestion environnementale et qualité de l'espace public	p.14
5 * Analyse par espace	p.21
6 * Paroles de Miolands.....	p.28
7 * Récompenses de la Ville.....	p.31

La grille d'évaluation pour l'obtention d'une première fleur au Label Villes et Villages Fleuris ne se résume pas au simple fleurissement de la ville. Elle comprend différents critères tels que la motivation de l'équipe municipale, la stratégie d'aménagement paysager et de fleurissement, celle de gestion, les actions menées envers la population, mais aussi pour le tourisme (dynamisme commercial, associatif...), les services municipaux et les autres gestionnaires de l'espace public, le patrimoine végétal dont le fleurissement, la gestion environnementale et la qualité de l'espace public (biodiversité, stratégie d'urbanisation...), la pertinence de l'aménagement paysager et sa gestion.



Claude COHEN
Maire de Mions
Conseiller Métropolitain

Edito



Julien GUIGUET
Maire-adjoint en charge de
l'urbanisme et du
développement durable

Depuis 2014, nous œuvrons pour l'embellissement de Mions. Nous avons particulièrement travaillé sur le fleurissement, partie directement visible pour les Miolands mais aussi pour ceux qui ne sont que de passage dans notre ville. Tout ce travail a été récompensé par l'obtention de la 1^{ère} fleur du Label Villes et Villages Fleuris l'année dernière. C'est une reconnaissance de la Ville par la Région dont nous pouvons être fiers. Au delà du symbole et de l'esthétique du fleurissement, les enjeux sont plus vastes : sociaux, économiques, environnementaux et même touristiques.

Et nous ne comptons pas nous arrêter là !

Nous continuons à travailler pour offrir aux Miolands une ville qui se donne les moyens de son ambition, une ville où la qualité de vie s'améliore sans cesse. Nous visons d'ajouter pour l'année prochaine une seconde fleur à l'entrée de notre commune. Nous le pouvons !

Je tiens à remercier les agents du service Espaces Publics qui s'investissent pleinement à la valorisation du cadre de vie des habitants pour leur offrir un environnement toujours plus qualitatif.

Je remercie aussi les Miolands qui, par leurs initiatives privées, ont aussi grandement leur part dans l'embellissement de notre commune, tout comme les associations, qui participent à l'image d'une ville active et dynamique où il fait bon vivre.

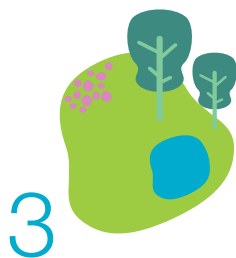
Continuons ensemble à rendre plus belle notre ville !

O n l'a eue notre 1^{ère} fleur ! Depuis 5 ans, les services techniques et en premier lieu le service Espaces Publics ont déployé une énergie formidable pour atteindre ce bel objectif. Je remercie l'ensemble des agents des espaces verts pour ce qu'ils ont su réaliser ces dernières années mais aussi l'ensemble des agents qui ont participé au projet.

Cette récompense n'est pas une fin en soi, c'est surtout la reconnaissance d'un travail accompli, d'un projet collectif mené dans l'intérêt de la ville et de ses habitants. Le chemin construit est tout aussi important, si ce n'est plus, que la récompense finale. Nous avons tous une part de responsabilité en matière de qualité de vie : propreté, entretien et développement des espaces verts, participation à différentes actions citoyennes... C'est l'addition de ces comportements quotidiens qui aide à construire ce chemin. La Ville est responsable, le citoyen doit l'être aussi ! L'éducation à l'environnement doit être une priorité et j'invite tous les membres du Conseil Municipal des Enfants à être actifs sur le sujet ! La question environnementale est un sujet important sur lequel nous travaillons depuis plusieurs années maintenant. Favoriser des végétaux adaptés aux canicules fréquentes, penser l'urbanisme et les bâtiments en prenant en compte ces questions pour améliorer le confort thermique, investir pour limiter les consommations énergétiques... Savoir s'adapter au changement, voilà l'enjeu. A tous les niveaux.

Ensemble, nous arrivons à relever ces défis !

> Présentation de Mions



3
parcs publics

près de

100

variétés de
plantes différentes



300

entreprises

3

Zones industrielles
et artisanales

5 400

plantes dans
les massifs



1 000

plantes
dans les
suspensions



100

commerces



1 156 ha

plus de



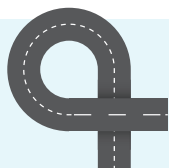
14 000

habitants (estimation)



5

squares



Défense du cadre de vie

- > lutte contre le projet de contournement ferroviaire
- > lutte contre les impacts du déclassement de l'A6/A7 pour l'Est Lyonnais
- > Membre de l'association Atmo Auvergne Rhône-Alpes
- > Membre de l'association Fracture



12

aires de jeux
pour enfants

1



LA DÉMARCHE DE VALORISATION

> Patrimoine historique

La Glacière : construite entre 1776 et 1780 dans une propriété privée, elle servait à conserver de la glace une grande partie de l'année. Toujours présente, bien que cachée par des constructions, elle rappelle à Mions ses origines. Le mûrier blanc s'élevant au-dessus d'elle fait l'objet d'une demande de protection particulière dans le cadre de la révision du PLU-H. Des travaux de reprise de joints et de nettoyage ont été réalisés en 2017.



La Madone : dans les années 1890 - 1895, des orages de grêle ravagèrent la plaine de Mions. D'où l'idée de placer Mions sous la protection de la Vierge en lui érigeant une statue. Bien cachée au bout d'un sentier arboré, elle regarde au loin la plaine et les Monts du Lyonnais. Le sentier offre au marcheur des points de vue remarquables et un cadre champêtre rappelant une ville de Mions rurale.

À l'été 2017, des travaux de rénovation et d'embellissement de la Madone ont été réalisés, financés par La Paroisse de Mions, le Diocèse de Lyon et le soutien technique de la Ville.

Le Château : Château privé, il est un élément structurant du quartier et de la ville. La préservation de son environnement est inscrite au PLU-H. Il date du Moyen-Âge, et a été totalement détruit au cours d'un incendie en 1799. La seule partie qui subsiste aujourd'hui correspond aux communs.

Historiquement, l'élément le plus marquant est la nuit passée par Louis XIII en ces lieux le 21 juillet 1629 en revenant d'Italie.

Cet élément structurant de notre patrimoine sera mis en valeur lors d'un nouvel événement festif **«Si Mions m'était conté»**, les 14 et 15 septembre prochain.



> Stratégie d'aménagement paysager

Budget 2019

Espaces publics

Investissement
48 000 €

Fonctionnement :
134 780 €

Cadre de vie

Investissement :
243 000 €

Fonctionnement :
43 400 €

Développement durable

Investissement :
3 000 €

Fonctionnement :
19 800 €

Depuis 2014, près de 170 000€ ont été investis pour les espaces verts (achat de nouveaux matériels) et plus d'un million sur le cadre de vie (mobiliers urbains, stationnement....)

> Adhésion au Plan climat



**PLAN
CLIMAT
ENERGIE
TERRITORIAL
GRAND LYON**

Un nouveau Plan Climat Air Energie Territorial est en cours de finalisation au niveau de la Métropole. La Ville de Mions adhère à cette démarche et s'engage à contribuer aux objectifs fixés par des actions à court ou long terme.

Quelques exemples : réduction du gaspillage alimentaire dans les écoles, intervention des services municipaux dans les écoles pour des actions de sensibilisation au tri des déchets, développement de l'utilisation des vélos pour les déplacements inter-services, participation à la semaine européenne du développement durable pour proposer des animations aux miolands...

2



ANIMATION ET PROMOTION DE LA DÉMARCHE

- > La Ville aide les Miolands à valoriser leur environnement grâce aux subventions pour la végétalisation de clôture, l'acquisition de récupérateur d'eau de pluie ou encore de composteur.

Création ou modification de clôture



- > La Ville accompagne les habitants qui souhaitent créer ou modifier une clôture.

Le service urbanisme dispose d'une charte de bonnes pratiques, élaborée à sa demande par le CAUE, sur laquelle elle s'appuie pour aider les particuliers à mieux intégrer leurs projets dans le paysage urbain.



D'autre part, la Ville participe à hauteur de 50 % au financement de la création d'une clôture végétalisée (conforme aux dispositions du PLU et respectueuse des bonnes pratiques décrites dans la charte sur les clôtures) par un particulier.

Depuis la création de cette subvention municipale en 2016, 3 Miolands ont bénéficié de cette aide.

Récupération des eaux pluviales

- > Depuis 4 ans, la Ville subventionne à hauteur de 50% (dans la limite de 50€), le financement d'un récupérateur d'eau de pluie.

Ainsi, depuis 2016, plus de 80 Miolands ont acquis un récupérateur d'eau avec l'aide financière de la Ville, comme M. Garcia, qui récupère près de 300 litres d'eau pour arroser fleurs, fruits et légumes de son jardin.



Composteur

- > La Ville subventionne à hauteur de 50% le financement d'un composteur.

Les plafonds sont limités entre 25 € et 60 € maximum en fonction de la destination (particulier ou collectif) et de la matière du composteur (bois, plastique, lombricomposteur).

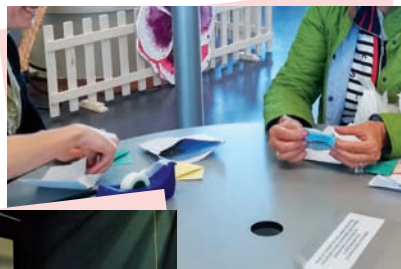


ACTIONS ET SENSIBILISATION AUPRÈS DES MIOLANDS

> Semaine du Développement Durable

Depuis plusieurs années, la Ville propose des animations gratuites durant la semaine du développement durable.

En 2019, les Miolands ont pu assister à une **conférence sur la santé et la biodiversité** et participer à un **atelier « grainothèque »**.



La grainothèque, nouveauté 2019 à la Médiathèque

> Les jardins partagés des CME



Les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, membres de la commission Développement Durable travaillent sur un projet afin d'introduire de nouveaux jardins partagés dans les quartiers de Mions.

Un premier est déjà en place aux abords du centre culturel.



> Balades et conférences en partenariat avec la LPO



Depuis 2017, la Ville participe à la Nuit de la Chouette et organise en partenariat avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) des conférences et balades à travers la commune et ses parcs pour découvrir les espèces animales présentes à Mions, comme par exemple les hirondelles.



Plus de 50 participants en 2019



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ



Près de 30 cyclistes en 2019

Balades en vélo

Chaque année, la Ville, à travers son service Développement Durable, propose aux Mionlands une balade en vélo, accessible à tous, pour leur permettre notamment de s'approprier les pistes cyclables de Mions.

L'objectif étant d'encourager les déplacements en vélo sur la commune.

> Concours de maisons et balcons fleuris

Depuis 2015, la commune organise un concours "Maisons et balcons fleuris".

L'objectif est d'inciter un maximum de Mionlands à fleurir leur jardin. Près d'une vingtaine de Mionlands participent à ce concours chaque année.



Palmarès 2018

> Lutte contre les déjections canines

Depuis 2015, la commune a installé 12 distributeurs de sacs pour déjections canines, aux abords des grands axes piétons. Des sacs sont également disponibles à l'accueil de la Mairie. Des panneaux de sensibilisation à usage des maîtres complètent ce dispositif.

La mairie investit dans des équipements visant à améliorer la propreté de la ville mais celle-ci est l'affaire de tous.



Ensemble, les habitants peuvent faire en sorte que Mions soit chaque jour plus agréable à vivre !



> Lutte contre les mégots de cigarettes

Fumer nuit à la santé mais aussi à l'environnement !

Afin de lutter contre les mégots qui polluent l'espace public, la municipalité a développé **une campagne de communication** pour sensibiliser les Miolands. La Police Municipale est impliquée dans cette campagne puisqu'elle porte le message aux personnes concernées, tout en leur offrant des **cendriers de poches**.

> Opération « Nettoyons la nature »

Chaque année, depuis 2014, la commune participe à cette opération.

Miolands de tout âge et d'horizons différents, (élus, Jeunes Sapeurs Pompiers, chasseurs, habitants) sillonnent la ville pour ramasser toute sorte de déchets. Les commerçants et la Ville offrent ensuite un ravitaillement.

Depuis le début du lancement de cette opération, plus de 140 m³ de déchets ont été ramassés à Mions.



> Les scolaires en action

Le Service Développement Durable, en partenariat avec les instituteurs, mène des actions de sensibilisation auprès des plus jeunes pour la préservation de l'environnement.

Nos ordures ont la vie dure

Chaque année au printemps, le service Développement Durable de la Ville propose aux écoles de **collecter les déchets** qui souillent les abords des groupes scolaires et les chemins de la commune.

Des sacs remplis de déchets divers et variés sont collectés par les élèves, toujours fiers de contribuer au nettoyage de la nature.

Des sensibilisations sont aussi faites en classe pour apprendre les grandes lignes du recyclage des matériaux.



Composteur à l'école Joliot-Curie

Depuis la rentrée 2018, des bacs de compostage sont installés à proximité du restaurant scolaire de l'école Joliot-Curie.



Ce projet, accompagné par la **Métropole de Lyon**, par l'intermédiaire de l'association **Trieves Compostage**, consiste à valoriser les déchets, réduire leurs coûts de traitement, lutter contre le gaspillage et éduquer les enfants au meilleur tri possible des déchets. Le compost ainsi créé servira au service espaces verts de la Ville, mais aussi aux enfants pour une utilisation à domicile !

Défi Class' énergie



Une classe de CM2 de l'école Pasteur a participé à ce défi métropolitain.

L'objectif : comprendre les énergies qui nous entourent et faire des économies d'énergie. En ce sens, des actions ont été menées comme la création d'affiche pour apprendre et intégrer des éco-gestes. Ils se sont vu remettre un diplôme par la Métropole en fin d'année pour leur engagement et leurs actions.



3



PATRIMOINE VÉGÉTAL ET FLEURISSEMENT

> Les arbres de la commune

Mions dispose d'un patrimoine arboricole varié (catalpas, liquidambars, aesculus, sophras, juglans, populus...). Les arbres présents dans le domaine public sont entretenus par la Ville, à l'exception des arbres d'alignement qui sont plantés et entretenus par la Métropole de Lyon.



La Ville et la Métropole plantent régulièrement de nouveaux arbres, en favorisant les essences locales.

Depuis 2014, c'est **plus de 160 arbres** qui ont été plantés sur la commune, notamment des melias, des prunus et des acers.

Arbustes, plantes grimpantes

Les arbustes et les plantes vivaces présents dans les espaces verts de la commune sont d'espèces variées parmi lesquelles on compte chèvrefeuille, spirée, perovskia, photinia, eleagnus, viburnum, abelia, nandina, forsythia, laurier, graminée, gaura, verveine, rudbeckia, sauge...



Les 3 grandes familles d'espaces verts

- 1 - **Les arbres d'alignement** situés le long des chaussées sont gérés par les services de la Métropole.
- 2- **Les bandes plantées** situées aussi le long des chaussées servent à habiller les espaces publics et à permettre l'infiltration des eaux pluviales. Il s'agit de plantations basses qui sont gérées par le Service Espaces Verts de la commune.
- 3- **Les massifs** sont des aménagements paysagers, situés dans les parcs, squares ou ronds-points. Ils sont traités par le Service Espaces Verts de la commune.

> Fleurissement estival 2019

Près de **6000 plantes** de près d'une centaine de variétés ornent les massifs et suspensions de la ville.

Cette année, nous comptons parmi les nouveautés :

Hibiscus, amarante, coleus redhead, lantana, maïs d'ornement, pennisetum, sauge uliginosa... etc.



> Cette année encore, pas de thème imposé, mais une totale liberté laissée aux agents pour concevoir le fleurissement estival.

Dans des secteurs plus passants comme ceux du centre-ville et de la mairie, il sera fait appel à des couleurs plus intenses à tendance de parme et de rose.

Le centre commercial des Arcades retrouvera une dominante **rose et blanche**. Dans le choix des plantes, on trouvera des valeurs sûres comme le sunpatiens, le cléome et la sauge bleue.

La Maison des Associations, qui profite déjà depuis l'année dernière d'un beau massif réaménagé avec des plantes tel qu'un rhododendron ou des azalées, a vu les pieds de ses arbres équipés de lattes en bois, afin d'éviter les déjections canines.



4



GESTION ENVIRONNEMENTALE ET QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

LE PÔLE AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE

Depuis début 2019, les services de la mairie ont été réorganisés par pôle. La tonte des stades, qui jusqu'ici était assurée par le service des sports, fait désormais partie intégrante des missions des agents du service Espaces Publics. Les démarches tant pour la gestion des espaces sportifs herbeux que des espaces publics sont ainsi harmonisées.

Ainsi les neuf jardiniers du Service Espaces Publics et les deux agents du cimetière conçoivent, plantent, entretiennent et nettoient la quasi-totalité des espaces publics naturels de Mions. (la Métropole de Lyon entretient les voiries comme le désherbage des trottoirs et des bordures de voies...).

Leurs missions : entretien des espaces verts, tonte, taille, débroussaillage, plantation d'arbres et d'arbustes, création de massifs fleuris, élagage et abattage, plantation de plantes annuelles et bisannuelles, arrosage, maintenance des sys-

tèmes d'arrosage automatique, collecte des feuilles mortes, propreté... etc.

Pour le fleurissement estival, chaque agent s'approprie un certain nombre de massifs dont il aura la responsabilité de créer, de planter et d'entretenir (taille, désherbage, élimination des fleurs fanées...).

Cinq sites pour des massifs au sol sont en arrosage goutte à goutte et six secteurs sont en arrosage goutte à goutte hors-sol. La volonté est d'étendre ce système, plus économe en consommation d'eau.

CHIFFRES CLÉS

15 000

VÉGÉTAUX PLANTÉS
CHAQUE ANNÉE



78

SUSPENSIONS FLEURIES
INSTALLÉES CHAQUE ÉTÉ

110 000

M² DE SURFACE À TONDRE
OU À FAUCHER

18

BACS VÉGÉTALISÉS
EN ARBUSTES



260

ARBRES PLANTÉS
DEPUIS 2014
(communaux, métropolitains
et particuliers suite à Permis
de Construire)



29

MASSIFS FLEURIS



82

BACS FLEURIS



33

JARDINIÈRES FLEURIES
RÉPARTIES SUR L'ESPACE PUBLIC

CIMETIÈRE

10 548

M² DE SURFACE

EN **0** PHYTO



40

M³ D'EAUX
PLUVIALES
RÉCUPÉRÉES
DANS 4 CUVES

> Formation du service Espaces Publics

Chaque année, les agents se forment sur des thèmes divers : la taille d'arbuste, la conception d'un massif fleuri, les bonnes pratiques du développement durable, ou encore, pour deux agents, une formation à la gestion alternative des cimetières.



Afin d'échanger entre professionnels, l'équipe Espaces Publics se rend tous les ans dans une ville récompensée par le label « Villes et Villages Fleuris ». L'occasion de se rencontrer pour discuter des bonnes méthodes et bonnes pratiques mais aussi de passer un moment convivial entre collègues.

Les deux dernières années, l'équipe s'est rendue à Aix-les-Bains puis à Annecy.

> Équipement du service Espaces Publics

Cuve de récupération des eaux pluviales

Suite à l'implantation de nouvelles cuves en 2017 puis en 2018, la capacité totale des 4 cuves de la commune s'élève à 40 m³. **Cela contribue à hauteur de 70% du volume d'eau** nécessaire au service Espaces Publics, et permet trois semaines d'autonomie (en fonction de la météo).

Ces récupérateurs sont complétés avec une cuve de 52 m³ installée en 2017 pour l'arrosage du stade de football.



*Cuve installée au CATEM en 2017
d'une capacité de 10 000 litres*

Nouvelles machines

Depuis 3 ans, des machines sur batterie, plus légères et plus ergonomiques, équipent le service Espaces Publics et complètent le parc de machines thermiques : débroussailluses, taille-haie, tronçonneuse et désherbeurs.

Une subvention de l'Agence de l'Eau a aidé la Ville dans l'acquisition de ces équipements à hauteur de 80%.

Cette année, c'est une nouvelle tondeuse qui a été acquise afin de répondre au besoin de tonte des stades.





> Objectif zéro pesticide !

La commune s'est engagée dans une démarche environnementale d'arrêt des produits phytosanitaires en adhérant à la Charte régionale d'entretien des espaces publics «**Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages**», le 29 mai 2015.

La commune est suivie et accompagnée dans cette démarche par la FREDON Rhône-Alpes (Fédération Régionale de lutte et de Défense contre les Organismes Nuisibles).



Différentes étapes ont déjà été accomplies par la Ville et une nette progression a récemment été soulignée par la FREDON.

Quelques exemples :

✿ Réalisation d'un **Plan de Désherbage Communal** (étape validée en 2015).

✿ **Suppression des traitements hors-herbicides** sur tout le territoire communal (étape validée en 2017) et une **gestion optimisée de la fertilisation** des terrains sportifs.

✿ **Utilisation de méthodes alternatives au désherbage chimique :**

- Balayage régulier des voiries par la Métropole de Lyon.
- Fauche différenciée des bords de route par la Métropole de Lyon.
- Des espaces sont laissés en jachère sur la commune comme par exemple au centre de loisirs.
- Désherbage mécanique : rotofil, binettes, houe maraîchère ...
- Désherbage manuel bien répandu.
- Paillage des massifs et utilisation de plantes couvre-sol.

✿ **Réaménagement de plusieurs espaces pour faciliter leur entretien.**

- Ex : abords des terrains sportifs (enrobé).

✿ **Mise en place d'une communication régulière auprès des administrés :**

- Parution d'articles dans le bulletin municipal en lien avec la démarche de gestion écologique des espaces publics.
- Mise à disposition des brochures «Charte aux administrés».
- Valorisation des supports fournis par la Métropole de Lyon en faveur de la gestion écologique des espaces publics.

✿ **Concertation entre les élus et les services techniques** pour les projets de conception ou de rénovation de sites pour intégrer les contraintes d'entretien (étape validée lors du dernier audit de suivi en 2018).



> Aperçu du fleurissement 2019



ACTIONS EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ ET DES RESSOURCES NATURELLES

> Les espèces animales présentes à Mions

- **97 espèces d'oiseaux** (bergeronnette grise, chardonneret élégant, fauvette grise, chouette effraie, chouette d'Athéna...)
- **10 espèces de mammifères** (blaireau, fouine, lapin de garenne...)
- **3 espèces de reptiles** (lézard, vipère aspic...)
- **4 espèces d'amphibiens** (grenouille verte, crapaud calomite...)
- **2 espèces d'odonates** (libellule, crocothemis écarlate)
- **3 espèces de papillons de jour** (fadet, soucis...)
- **1 espèce d'orthoptère** (phanéroptère méridional)



> Des installations pour préserver la faune et un partenariat avec la Ligue de Protection des Oiseaux

La commune est engagée depuis plusieurs années dans une démarche de préservation de la biodiversité qui se traduit par la pose de : 3 nichoirs, 3 hôtels à insectes, une mangeoire à écureuils.

De plus, depuis le printemps 2019, la Ville a signé une charte avec la Ligue de la Protection des Oiseaux en identifiant deux espaces comme refuges privilégiés de la faune et de la flore : le parc Monod et le parc Moiroud (Centre de Loisirs).

L'objectif étant de mettre en valeur la biodiversité locale, de la faire connaître et de sensibiliser les habitants à sa préservation. La Ville s'engage ainsi dans une démarche de valorisation et d'amélioration de son patrimoine naturel, en diffusant ses bonnes pratiques de gestion des espaces publics auprès de la population dans un but d'accroître globalement la qualité de vie des lieux publics comme privés.



Le dernier hôtel à insectes a été installé devant l'école G. Fumeux.

> Et des ruches !



L'abeille est le symbole de la crise de la diversité biologique que connaît aujourd'hui notre monde. Le rôle des pollinisateurs dans la pérennité de l'agriculture n'est plus à démontrer !

La Ville voulait donc montrer son engagement pour cette cause. Deux apiculteurs miolands ont installé des ruches sur des parcelles communales.



« Nous voyons l'abeille se poser sur toutes les plantes et tirer de chacune le meilleur »
Isocrate

Agir pour protéger nos ressources naturelles

> Une meilleure gestion de l'éclairage public

Depuis 4 ans, la Ville installe dans le domaine public communal des mâts solaires, plus économes en énergie et limitant l'impact de la pollution lumineuse. En parallèle, via le Sygerly, elle remplace progressivement les ballons fluos par des éclairages à LED. Exemples récents de ces nouvelles installations sur l'avenue des Tilleuls et la rue de la Libération.

En 2018, on compte 3083 points lumineux pour une consommation de 161 400 € (+ 31 points lumineux et une économie de 88600€)

> Une meilleure intégration des silos à verre

Le premier silo à verre enterré a été installé square Neyret et un nouveau est prévu pour 2019 au niveau des tennis. Le nombre de silos à verre à Mions s'élève à 32. Ils permettent la collecte de plus de 300 tonnes de verre (chiffre 2018).

> Nos actions en faveur du sol

Plusieurs espaces verts communaux sont tondus sans ramassage, selon leur fréquentation. La technique du paillage est utilisée pour nourrir le sol, le protéger, diminuer la présence d'herbes sauvages au sein des massifs et enfin limiter l'arrosage.



QUALITÉ DE L'ESPACE PUBLIC

> Aménagement sportifs dans les espaces verts

Musculation, cardio-training, détente...

Ce sont en tout **quatorze appareils** qui ont été installés sur quatre sites de la commune : Centre de Loisirs, Parc Mandela, Le Charbonnier et Parc Monod.

Les Miolands peuvent pratiquer seuls, en famille ou entre amis, du fitness en plein air. Certains appareils sont destinés plus particulièrement aux personnes à mobilité réduite. Une aire de *street work-out*, sport tendance répondant aux attentes d'un jeune public est également prévue pour cette année.



> Conception des espaces publics

A Mions, la volonté de la municipalité est de concevoir **des espaces publics à vivre**, adaptés à tous les âges et à toutes les catégories de la population et faisant fonction de lieux de rencontre.

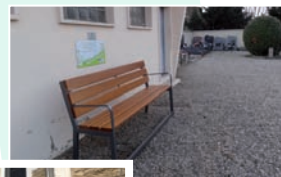
Ces dernières années, de nouveaux bancs aux normes PMR ont été installés au cimetière, une rampe d'accessibilité à l'église, de nouvelles tables de pique-nique au Parc Monod et au parc Mouyon.

Des murs et des façades de bâtiments communaux ont été récemment repeints (stade de foot et de rugby, murs du cimetière, ancienne poste et maison Fumeux) embellissant ainsi ces lieux de passage.

Avec l'installation de **panneaux d'affichage libres et de panneaux pour les associations**, les agents du service Espaces Publics veillent à retirer systématiquement tout affichage sauvage.

Le règlement local de publicité qui date de 2001 est en cours d'adoption au niveau métropolitain.

L'objectif est de continuer à préserver un espace public de qualité où les enseignes s'intègrent harmonieusement à leur environnement.



RÈGLEMENT
LOCAL DE
PUBLICITÉ
MÉTROPOLITAIN

5



ANALYSE PAR ESPACE

> Fond d'Initiative Communal

La Métropole alloue chaque année à la commune une enveloppe budgétaire, appelée Fond d'Initiative Communal, servant à réaliser des petits travaux de voirie relatifs à la sécurité piétonne et routière (mise aux normes PMR des trottoirs, plateaux ralentisseurs,... etc).

Depuis 2015, la Ville abonde cet investissement à hauteur équivalente pour réaliser davantage de travaux améliorant la sécurité et le cadre de vie à Mions.



> Rond-point Jean-Jacques Rousseau

Après les aménagements de l'entrée de ville côté Saint-Priest et du rond-point Buzy, **le rond-point Jean-Jacques Rousseau s'est lui aussi embelli.**

Son éclairage met en valeur son bel olivier et le site est en arrosage goutte à goutte.

> Cimetière

Des travaux d'extension du cimetière ont été réalisés entre 2017 et 2018.

Une attention particulière a été portée sur son intégration dans le centre-ville.

Une entrée ornée de rosiers sur treillis (réalisée par un agent des ateliers) est désormais possible depuis la rue de l'Égalité.

Des **places de stationnement ont été créées** pour simplifier son accès notamment pour les personnes à mobilité réduite. Ses murs ont été entièrement repeints.



> Parking de la Magnanerie

Après la réalisation du parking Garreau en 2016, **le parking de la Magnanerie est ouvert depuis fin 2018.**

Il offre davantage de possibilités de stationnement dans le centre-ville. Au-delà de cet aspect fonctionnel, et compte tenu de sa situation au cœur de la ville, un soin particulier a été porté à sa conception, que ce soit à travers **sa configuration paysagère ou son accessibilité.** La volonté est de favoriser le traitement des eaux pluviales sur la parcelle afin de garder de la verdure. La municipalité a fait le choix de planter des mûriers blancs pour rappeler l'histoire du quartier. Une aire de jeux pour enfants est prévue. Le parking est éclairé par LED.



> Pistes cyclables

Dans le cadre du développement des modes de déplacement doux souhaité par la municipalité, l'offre de pistes cyclables s'élargit. Désormais, on compte près de 14 km : bandes cyclables, pictos cyclables, espaces rencontres.

Croix-Rouge

Depuis 2017, une piste cyclable a été aménagée au niveau du rond-point de l'entrée de ville Croix-Rouge. Les cyclistes sont ainsi mieux sécurisés par cette séparation du flux automobile.



Rue de La Libération

Dans la continuité de la piste cyclable créée au rond-point Croix-Rouge, une voie verte a été créée rue de la Libération, permettant ainsi un maillage cyclable de l'entrée de ville jusqu'à la rue Louis Blériot. Les réseaux électriques ont été enfouis.



Rue Colière

Une piste cyclable a été créée sur le virage de la rue Colière. Aux abords de celui-ci, lieu d'accès fréquenté par les piétons se rendant à l'arrêt de bus, un nouveau passage piétonnier baptisé «passage Charles Aznavour» a été créé, respectant les normes PMR.



> Réaménagement de l'Avenue des Tilleuls

Les travaux de réaménagement de l'avenue des Tilleuls ont commencé.

Après une première étape consistant à **renouveler une canalisation d'eau potable**, des travaux d'**enfouissement des réseaux électriques** se poursuivent.

Les trottoirs de l'avenue, très empruntés tant par les collégiens que par les sportifs, vont être réaménagés pour la **sécurisation des cheminements piétons** mais aussi la nécessaire **mise aux normes d'accessibilité** aux personnes handicapées.

Des **pistes cyclables** seront présentes tout le long de l'avenue.

Du **stationnement** matérialisé est aussi prévu, tout comme un **dépose-minute** au niveau du collège.

La fin des travaux est prévue pour l'été 2020.



Avant



Après

La voie pourtant large n'est actuellement pas optimisée. Sur la largeur, seront construits des trottoirs aux normes, des pistes cyclables et du stationnement.

URBANISME



Déterminée à privilégier la qualité du cadre de vie, la Ville s'appuie sur l'expertise de l'architecte conseil de la Métropole de Lyon (à qui elle soumet tous les projets de construction ou de rénovation d'envergure) et des spécialistes du CAUE **pour promouvoir un urbanisme synonyme de bien-être.**



Julien Guiguet, Adjoint en charge de l'urbanisme et du développement durable à Mions, a été élu administrateur du CAUE en 2018. Un signe que l'urbanisme est important pour la Ville de Mions et qu'elle résonne à l'échelle de la Métropole.

> PLU H - Projet Trame Verte

Le Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat fixe à 60% le «territoire vert» (zone naturelle, agricole ou végétalisée) sur les 10 ans à venir pour la commune de Mions.

Des étudiants en BTS Gestion et Protection de la Nature ont travaillé entre 2018 et 2019 sur un projet de «trame verte». Ils ont réalisé une étude de faisabilité de la trame verte et un état initial des connaissances naturalistes. Ce projet doit permettre de connecter la commune aux trames vertes de Saint-Priest, Corbas et Chaponnay afin de compléter le réseau de continuités écologiques en plein développement au sein de la Métropole de Lyon.

Grâce à cette étude, nous disposons aujourd'hui d'une base de données faune et flore et d'une cartographie de la trame verte sur notre territoire communal.



> Terrain de l'ancienne poste Un projet de résidence bien pensé !

Le projet retenu porte un soin particulier sur l'**intégration du collectif dans l'environnement** et le respect de la biodiversité.

Un espace de vie commun dans le hall d'accueil de l'immeuble, se prolongeant sur une placette centrale en extérieur, favorisera le lien social entre les résidents, dans le but de développer les usages collectifs. Un composteur et un verger partagé sont ainsi prévus. Les arbres et végétaux, qui proviendront de pépinières locales, répondront aux critères de développement durable : des essences autonomes et adaptées au milieu demandant peu d'entretien et qui permettront à la faune locale de se développer.

Une surface d'activité a aussi été pensée pour les porteurs de projets motivés pour développer l'économie locale, le dynamisme et l'image de la ville.



> Bientôt une résidence bi-générationnelle avec un parc ouvert au public en plein centre-ville.



La résidence mêlant **personnes âgées et jeunes actifs** est prévue sur un terrain privé, à côté du gymnase Tardy.

Un **parc ouvert au public arboré** est prévu aux abords de cette résidence. Il facilitera l'accès au centre-ville depuis les quartiers résidentiels du sud de la commune, et permettra une **amélioration significative de la qualité de vie du quartier** en lien avec le gymnase Tardy, la salle des arts martiaux et l'école Joseph Sibuet.

Le projet participera au renouveau du quartier : une étude urbaine, architecturale et paysagère est actuellement menée par le CAUE afin d'anticiper les mutations à venir et améliorer le cadre de vie de ses habitants.

TOURISME ET COMMERCE

> Les balades et sentiers

Sentiers des arbres

A travers ce guide édité par la Métropole, vous découvrirez et pourrez suivre **deux balades buissonnières** à travers la ville.

L'occasion d'en apprendre un peu plus sur les arbres qui composent le paysage mioland.

Promenade à Mions

Retrouvez d'autres idées sentiers sur **www.mions.fr**

> Guides disponibles à l'accueil de la mairie.



Balade des écrivains

Le quartier résidentiel du sud de Mions arborera prochainement **des panneaux-sentiers pour vous guider à travers les rues** portant le nom de célèbres écrivains. Suivez un itinéraire de rues en rues, en découvrant des citations célèbres de chacun d'entre eux.

Installations pédagogiques

Un sentier nature a été mis en place en 2016 reliant la rue Pasteur au Parc Mouyon.

Fin 2017, ce sont **5 panneaux pédagogiques** qui ont été installés au sein du parc Monod afin de présenter les différentes espèces d'arbres existantes dans le parc, la faune présente et le patrimoine.



> Dynamisme commercial

Les commerces



La ville de Mions compte plus de **100 commerces**, dont une concentration de près de **40 commerces** de proximité en centre-ville. Du stationnement et plusieurs parkings facilitent l'accès à ces services de proximité.

Un hôtel est aussi présent sur Mions, implanté depuis 1968, à l'entrée sud de Mions, proposant près de 40 chambres : l'Hôtel Bel-Air.



On compte environ **13 restaurants** sur la commune, proposant une offre variée allant de la restauration traditionnelle à la restauration rapide en passant par les pizzerias, brasseries, japonais...etc

L'association «Vivre à Mions», présidée par M^{me} Mercier, organise régulièrement des actions pour valoriser le commerce local.



«Primeur de mes envies» avec le commerçant partenaire Campeggia

Le marché

Le marché a lieu deux fois par semaine sous la Halle Louis Miachon les mercredis et les samedis matins. Près de **10 commerçants** se réunissent pour vous proposer des produits frais (légumes, fruits, viandes, fromages, poissons, pâtisseries...) mais aussi du prêt à porter. Des animations sont régulièrement proposées tant par les associations que par la Ville à travers des ventes de boudins, bugnes, compositions florales...

Des dégustations-découvertes autour des fruits et légumes de saison ont lieu plusieurs fois dans l'année par «Le primeur de mes envies» et son commerçant partenaire.

> Dynamisme associatif et sportif

La Ville de Mions est forte de plus de 100 associations actives. Tout évènement (sportif, culturel...) participe à la valorisation de la Ville et à son dynamisme, sans oublier les traditionnels lotos qui font parfois venir des personnes de très loin.

6



PAROLES DE MIOLANDS



M^{me} Fernande Jullien, Présidente de l'association Floraison du siècle



« Notre association propose des cours de composition d'art floral et regroupe une trentaine d'adhérentes. Nous organisons également depuis 4 ans, une fois par an, une vente de composition florale sous la Halle Louis Miachon lors du marché qui fait revenir chaque année des fidèles. Nous avons à l'occasion du passage du jury du fleu-

rissement réalisé un tableau de Mions tout en fleurs. Je suis ravie de l'obtention de cette première fleur pour la Ville de Mions, elle récompense les efforts faits ces dernières années et le superbe travail des agents des espaces verts. C'est un investissement pour la Ville mais cela apporte tellement à notre cadre de vie. »



M. Bernard Manolios, Président du Comité des Fêtes C'Fêtes Mions

« Depuis la création de C'Fêtes Mions, nous travaillons avec nos bénévoles pour animer la ville, lui donner et lui offrir un côté toujours plus festif. Plusieurs animations, tant à destination des enfants que

des adultes de tout âge sont proposées durant l'année : chasse aux oeufs, bal du 13 juillet, soirée barbecue, les traditionnels fêtes de Mions... etc.

Cette année, nous allons initier un nouvel évènement et nous espérons attirer beaucoup de monde avec «Si Mions m'était conté». Il s'agit d'un évènement sur 2 jours, les 14 et 15 septembre, autour du château de Mions, avec des spectacles équestres et de fauconneries, un marché artisanal... le tout mettant en valeur notre patrimoine mioland. »





M^{me} Joëlle Peinado, Présidente de Mions Inter Classes

« Depuis 30 ans, Mions célèbre la fête des classes. Pour accompagner cette parade festive, nous concevons tout au long de l'année des chars de qualité. »

Célébrer la fête des classes est un moment festif de la ville qui lui confère aussi un esprit village et traditionnel. Chaque participant défile avec gibus et cocarde. Et c'est surtout un événement intergénérationnel. Cette année, nous avons eu près de 60 participants dont 4 bébés ! De plus, avec nos chars, nous représentons Mions au delà de ses frontières en participant au célèbre carnaval de St Pierre de Chandieu. »



M. Fernand Renaud, vainqueur du concours Maisons et Balcons Fleuris (catégorie Maisons)

« Le jardin a toujours été ma passion, actif comme retraité à ce jour, même si ça devient de moins en moins facile avec l'âge. Je participe à ce concours, initié par la Ville, depuis son instauration. Je trouve

que c'est une très bonne initiative qui participe à l'embellissement global de la ville. Et si chacun y mettait du sien, ce serait encore plus joli »



M. Philippe Tarri Président de l'OMS



« Le sport est un véritable outil pour la découverte de la nature miolande, que ce soit chaque mois de juin, où nous vivons au rythme du Mions Trail avec ses nombreux coureurs, sportifs confirmés, qui viennent parfois de loin, ou grâce à la communauté Run in Mions qui régulièrement arpente le territoire mioland jusqu'à la commune voisine de Toussieu à travers des petits chemins offrant de beaux panoramas. L'occasion de découvrir la ville sous un autre angle et apprécier sa ruralité »

> L'équipe Espaces Publics



*Un grand merci à l'équipe Espaces Publics pour son investissement.
De gauche à droite : Edouard, Sébastien, Laurent, Franck, Pascal,
Christophe, Mickaël, Jean-Sébastien, Jordan, Ainsi que Stéphane, Mickaël,
Christopher, René et Henri.*

L'aventure continue !

La Ville remercie la famille Saignol pour l'accueil du jury dans leur château, Mme Raynal-Roques pour ses conseils, Mémoire Miolande pour sa participation active et les 2 photographes miolands :-)

Merci à l'ensemble des agents du pôle Aménagement et développement du territoire, du service communication et à Patrick Tur, conseiller délégué aux travaux.

8



RÉCOMPENSES DE LA VILLE

*Jury Label
Villes et Villages Fleuris :
une note globale en progression*

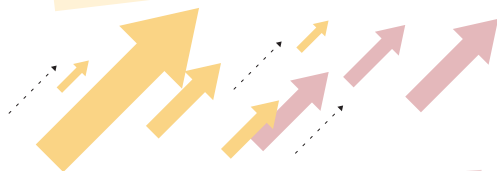
2015 : 58/100

2016 : 79/100

2017 : 82/100

2018

*Obtention de la première fleur.
Le jury a apprécié la qualité de l'accueil
et le dynamisme de l'équipe municipale,
tout en soulignant la qualité des espaces
publics.*

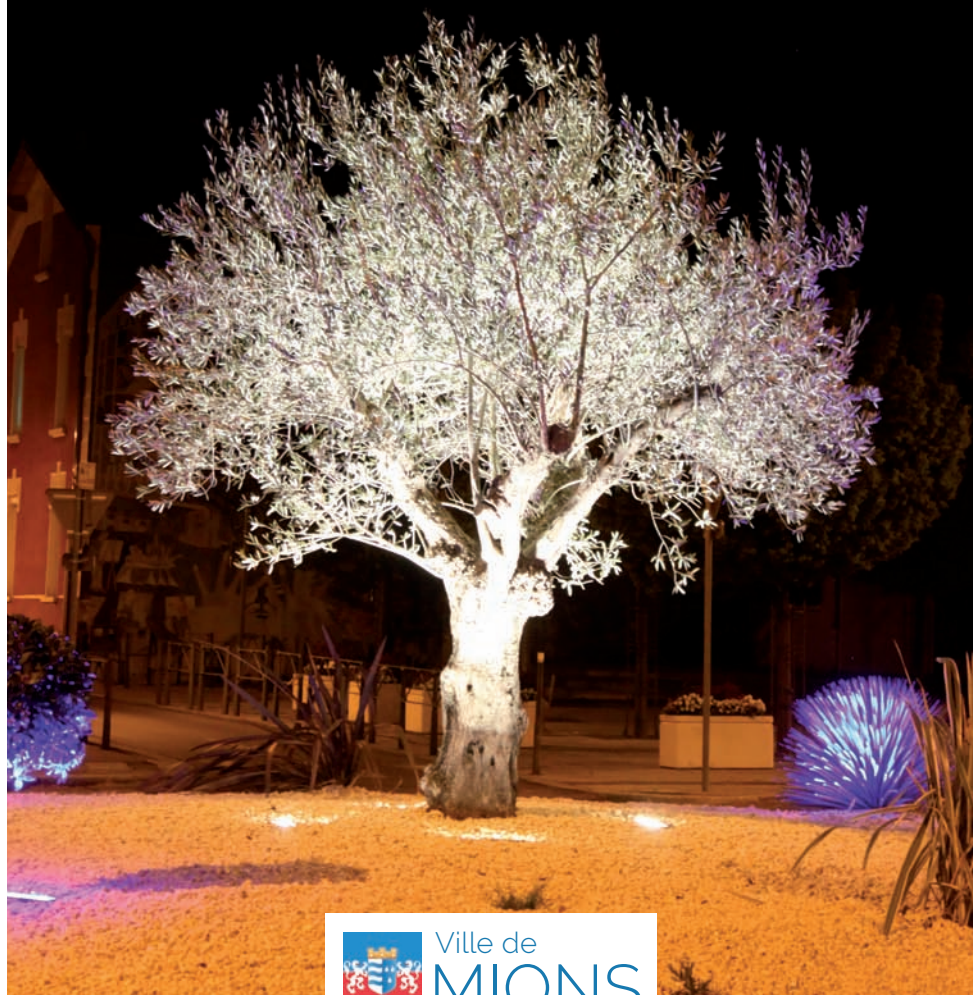


©Pauline Pineau

Remise officielle du label à l'Hôtel de Région le 12 avril

*« C'est la nuit qu'il est beau
de croire en la lumière »*

Edmond Rostand



Ville de
MIONS